

Notes de lecture

en compte conjointement les défauts du marché et les imperfections de l'action publique. L'économie de la réglementation admet ainsi que les politiques publiques peuvent avoir un coût pour les citoyens ou les usagers, supérieur aux bénéfices attendus. Egalement, selon cette théorie économique, les objectifs visés par l'intervention publique ne se limitent pas à la recherche de l'efficacité économique, mais se préoccupent aussi de l'efficacité redistributive du surplus. L'ouvrage introduit le lecteur aux concepts et théories de l'économie de la réglementation par une synthèse originale qui unifie les différents développements historiques tout en évoquant leur contexte.

Le parti-pris pédagogique de l'auteur ne s'arrête pas là. L'ouvrage est conçu autour des trois concepts-clés d'externalité, de monopole naturel et de bien collectif. A partir de ces concepts, l'auteur ouvre chacun des chapitres sur une question d'actualité : le contrôle de la pollution, l'ouverture à la concurrence des industries de réseau, la réglementation des biens collectifs et des activités de service public. Le choix des domaines d'application reflète ainsi l'impact de la réglementation sur la vie sociale et ses acteurs (producteurs, consommateurs, usagers, citoyens) dans le champ exploré.

Pour le praticien ou l'étudiant ce livre est un véritable manuel et constitue donc une source documentaire précieuse, incluant une bibliographie abondante. Mais même un manuel, soumis aux contraintes de l'exposé didactique finit par refléter dans sa conception le point de vue de son auteur. Ainsi, reprend-il à son compte la formule d'Arrow «*c'est une erreur que de limiter l'action collective à l'action de l'Etat*». La réglementation publique n'est qu'une solution parmi d'autres.

Dont acte, le choix de l'action collective pour corriger les défaillances du marché reste ouvert. Mais affirmer que l'action de la puissance publique n'est justifiée que si ses coûts sont inférieurs à ceux des solutions alternatives et aux bénéfices qui en résulteraient, peut conduire à reconsidérer le mode de calcul et la prise en compte des coûts, de tous les coûts. Pour le théoricien, il convient de vérifier la pertinence des concepts élaborés, liens entre la théorie et les questions

empiriques. Pour le citoyen, peut-on espérer que s'ouvre là un espace lui permettant d'exercer sa participation à un débat démocratique ?

(Dominique Desbois)

VERS UN RENOUVEAU DU CONFLIT SOCIAL

Guy Groux

Bayard Editions. 1998, 254 pages, 130 francs.

Le conflit existe, c'est une nécessité de la vie démocratique et c'est tant mieux. Pour Guy Groux, le conflit, longtemps cantonné à l'entreprise à l'époque des trente glorieuses se centre aujourd'hui sur les enjeux de la citoyenneté.

«Les nouveaux conflits sociaux agissent comme autant de ressources symboliques, pratiques et politiques, dans le contexte de l'action collective, que cette dernière concerne les communautés de luttes, la production des règles du jeu (social) ou l'émergence de la notion de «territoire(s)» dans les mouvements revendicatifs». Délaissant le conflit de droit, l'enjeu actuel de ces conflits serait «le vivre ensemble» non plus dans la démocratie industrielle mais dans la gouvernance sociale.

Ce n'est pas faux évidemment mais cela n'est pas forcément aussi tranché et nous rejoindrons volontiers l'auteur, qui dans sa conclusion, relève la persistance du rôle de l'Etat qui «*codifie et légitime des règles dont l'initiative ne lui appartient pas toujours - voire de moins en moins*». D'où l'importance essentielle de la décision politique.

A lire également «**LES TRANSFORMATIONS DU SYNDICALISME EN FRANCE**», Jacques Kergoat - Danièle Linhart Problèmes politiques et sociaux - La Documentation Française n° 801, 10 avril 1998, 45 francs.

Recueil d'articles de presse sur ce sujet.

(J.M.P.)